

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **13 octobre 2015** à 20 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège # 1 - Louiselle Gazaille Rouillard

Siège # 3 - Nathalie Laplante

Siège # 4 - René Turcotte

Siège # 5 - Jacques Bergeron

Siège # 6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Siège # 2 - Armelle Ruaudel

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Laplante et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté, toutefois l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 14 septembre 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

3.2 - Séance ordinaire du 10 août 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu du congrès 2015(Fédération Québécoise des municipalités) et du communiqué de presse pour l'accord de partenariat avec les municipalités.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis:pour le période du mois de septembre 2015.

Construction : 1
Rénovation : 5
Captage d'eau : 1
Installation septique : 1
Lotissement : 1
Accès à la voie publique : 1

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses du mois de septembre 2015.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no 460 au chèque no 491 pour un montant total de 84 136,48\$
Salaires: chèque no 1346 au chèque no 1361 pour un montant total de 6006,06\$
Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 872,72\$
Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 2 024,59\$
L'encaisse en date du 30 septembre 2015 est de 201 702,16\$

ADOPTÉE

2015-10 5069 7.3 - PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018

Programmation de travaux TECQ 2014-2018
Milan (30040)

Travaux de priorité 4 - Voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales.

RÉPARATION DE LA TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU MUNICIPAL.

Montant total des travaux: 38 126,07\$ - 12 717,00\$ (subvention) = 25 409,07\$

ATTENDU QUE:

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST RÉSOLU QUE:

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de produire la programmation de travaux et de la transmettre au Ministère afin de recevoir un versement pour les travaux réalisés.

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de septembre 2015.

**2015-10
5070**

8.2 - Réserve des sables 2015-2016

Réserve de sable 2015-2016

Quatre soumissions ont été déposées - Soumissions reçues pour 450 tonnes:

Lafontaine et fils.	- Prix pour 450tm: 5 625,00\$ + taxes - Prix incluant la livraison: 12,50\$/tm
Excavation R. Paré	-Prix pour 450tm: 6255,00\$ + taxes - Prix incluant la livraison: 13,90\$/tm
Excavation C. Duquette Inc	-Prix pour 450tm: 4810,50\$ + taxes - Prix incluant la livraison: 10,69\$/tm
Excavation P. Boucher	-Prix pour 450tm: 4500,00\$ + taxes - Prix incluant la livraison: 10,00\$/tm

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Excavation P. Boucher au montant de 4500.00\$ + taxes pour 450 tonnes de sable tel que précisé.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**2015-10
5071**

9.1 - Défibrillateur

Achat de matériaux pour l'installation du défibrillateur au garage municipal.

IL EST PROPOSÉ par Richard Nadeau et résolu à l'unanimité que René Turcotte fera l'achat des matériaux pour l'installation du défibrillateur au garage municipal.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - LÉGISLATION

Aucun

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert. Aucun point ajouté.

**2015-10
5072**

12.1 - MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2015

Demande à la municipalité d'appuyer et de soutenir le Comité local Marche mondial du Centre des femmes

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Laplante et résolu à l'unanimité d'appuyer le Comité local Marche mondiale, par l'entremise du Centre des femmes de la M.R.C. du Granit, dans leur démarche de revendiquer une voie de contournement pour la voie ferrée qui traverse toujours le centre-ville de Lac-Mégantic.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

1- Info Lambton octobre 2015

2- Invitation brunch de financement de l'Association libérale de Mégantic, Salle des loisirs de Saint-Isidore-de-Clifton

3- Plan municipal de sécurité civile - Services de planification- Raymond Gagné

**2015-10
5073**

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire
trésorière

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2015-10